

Association Vélo
5 avenue Collignon
31200 Toulouse

Monsieur Jean-Luc Moudenc
Président Tisséo-SMTC
7 Esplanade Compans Caffarelli
31902 TOULOUSE CEDEX 9, BP 61

Toulouse, le 14 décembre 2006

Sujet : Aménagements pour le vélo à la gare St-Agne

Monsieur le Président,

Suite à la pétition lancée par Madame Claire Pasco ayant recueilli 350 signatures, nous vous avons demandé par courriers datés du 16 avril 2006 et du 07 juillet 2006 l'ouverture d'un garage à vélo sécurisé d'au moins 100 places à la future station de métro de la ligne B à environ 100 m de la gare St-Agne actuelle. Vous nous avez répondu le 24 juillet en proposant une trentaine d'arceaux vélo aux abords de la station et une douzaine d'arceaux vélo supplémentaires dans la cour de la gare.

Si ces places de stationnement vélo supplémentaires sont appréciables, celles-ci, de par leur nombre et leur nature, ne répondront malheureusement pas à la demande. Alors que la pétition fait clairement ressortir le besoin d'au moins 100 places en garage sécurisé, vous nous proposez une quarantaine d'arceaux au total. De plus, la plupart des personnes concernées habitent à l'extérieur de Toulouse et voudraient laisser leur vélo durant la nuit à la gare St-Agne pour aller au travail le matin et en revenir le soir; ces personnes demandent donc un garage à vélo sécurisé et ne sauraient assumer les risques de vandalisme associés à de simples arceaux.

Dans votre réponse, vous évoquez d'autre part un système de location de vélos en libre-service éventuellement étendu aux faubourgs en 2008. Nous tenons à souligner que ce système, bien qu'offrant un intérêt réel, ne répondrait lui aussi que partiellement au problème, car il demande aussi, pour être utilisé par les personnes arrivant le matin à la gare St-Agne, une station de location sur leur lieu de travail.

A moyen et long terme, il est évident que le problème de l'intermodalité train-vélo doit être appréhendé de façon globale à l'échelle du territoire régional, et l'Association Vélo entreprend en ce sens des actions avec la Région. Ceci étant, il nous paraît plus que jamais indispensable à court terme de profiter de l'ouverture de la station de métro de la ligne B pour offrir à un coût raisonnable un garage à vélo sécurisé d'une centaine de places aux abords de la gare St-Agne.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer nos salutations cyclistes distinguées.



Sophie Valcke et Florian Jutisz, pour la commission train-vélo de l'Association Vélo de Toulouse

Copies: Mr Patrick Pignard, conseiller général et vice-président SMTC

SMAT

Mairie de Toulouse

CAGT

Comité de quartier St-Agne-Niel

SNCF/ Conseil Régional Midi-Pyrénées

Mairie de quartier St-Agne-Niel

Conseil Général de Haute Garonne

Collectif d'associations pour le PDU